

Lettre d' INFORMATION

DE L'UCANSS

LI 0676

Paris, le jeudi 6 décembre 2018

Émetteur : Caroline Chanu, Consultant/formateur - Institut 4.10 -
cchanu@institutquatredix.fr / Frédérique Bennejean, Chef de projet
formation - Ucanss - formation@ucanss.fr
Direction du Développement et de l'Accompagnement des Ressources
Humaines

Objet : Présentation de l'offre de formation « Se préparer à une mobilité »

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Madame, Monsieur le Responsable des Ressources Humaines,

Dans un contexte global où les carrières s'allongent, où le taux de remplacement est limité, et où les organisations ainsi que les métiers évoluent, la mobilité professionnelle est une préoccupation importante pour les organismes de l'Institution et peut être considérée comme un levier face aux enjeux à venir.

Afin de soutenir et d'accompagner la mobilité professionnelle, qu'elle se réalise au sein d'un organisme, au sein d'une branche ou qu'elle soit interbranches, l'employeur peut s'appuyer depuis l'année 2017 sur des outils institutionnels construits dans le cadre des expérimentations pilotées par l'Ucanss visant à faciliter la mobilité interbranches au sein des territoires.

Réussir une mobilité professionnelle est aussi un défi pour les salariés car elle passe par un processus de recrutement qui s'appuie principalement sur un dossier de candidature, un entretien de sélection, et peut être complété par des tests techniques en lien avec les activités du poste à pourvoir. Cette réalité rend nécessaire d'outiller et d'accompagner les salariés de l'Institution, en les dotant des éléments de compréhension et d'analyse qui leur permettent, à partir d'une offre d'emploi en lien avec leur projet professionnel, de préparer leur candidature dans toutes ses dimensions (écrite et orale).

1 – OBJECTIFS DU DISPOSITIF DE FORMATION

Les objectifs de ce dispositif de formation sont les suivants :

- Analyser une offre d'emploi et en décrypter les informations essentielles
- Identifier les règles d'or pour rédiger un CV et une lettre de motivation personnalisés et adaptés à un projet professionnel
- Connaître les différents outils de sélection des organismes pour s'y préparer
- Acquérir la méthodologie de l'entretien de sélection (structure de l'entretien, questions, posture)
- Mettre en valeurs ses réussites, ses spécificités et ses atouts pour le poste.

2 – PUBLIC CONCERNÉ

Ces modules de formation sont à destination de tout salarié de l'Institution, sans condition de catégorie d'emploi, qui a préalablement déterminé un projet de mobilité professionnelle.

3 – PRÉSENTATION DE L'OFFRE

L'offre « Se préparer à une mobilité » est constituée de 3 modules de formation :

Module 1 : Dynamiser ses outils de candidature

- Analyse d'une vacance de poste
- Rédaction d'un CV
- Rédaction d'une lettre de motivation

Module 2 : Découvrir les tests de sélection et s'entraîner à l'entretien

- Connaissance et compréhension des ressorts des différents outils de sélection
- Préparation à un entretien oral dans toutes ses dimensions
- Les suites de l'entretien

Module 3 : Se préparer à l'entretien, accompagnement individualisé

- Relecture analytique du CV et de la lettre de motivation
- Conseils : gestion du stress, les questions possibles à partir du profil du salarié et du poste visé, verbalisation des points forts de la candidature, etc.

Le module 3 est destiné : aux salariés voulant se perfectionner suite à plusieurs candidatures, et aux salariés ayant décroché un entretien.

Ces modules sont **indépendants** les uns des autres, ils sont donc **mobilisables** à la carte **en fonction du besoin** de chaque salarié.

3 – PRINCIPES PÉDAGOGIQUES, DURÉE, PRÉ REQUIS

Le dispositif de formation se caractérise par l'articulation d'apports à distance et en présentiel.

- **Le distanciel** est composé d'apports théoriques et/ou d'outils (fiches-conseils, fiches-actions, exercices). Il est conçu pour permettre au salarié de préparer la journée en présentiel.
- **Le présentiel** est constitué de temps de face à face, de travaux de groupe et d'entraînements. Il est alimenté par la production amont des salariés réalisée pendant le distanciel, et permet la consolidation des apports, les échanges et le partage de bonnes pratiques.

Durée des modules

MODULE	DISTANCIEL	PRÉSENTIEL
Module 1 : Dynamiser ses outils de candidature	0,25 jour*	1 jour
Module 2 : Découvrir les tests de sélection et s'entraîner à l'entretien	0,25 jour*	1 jour
Module 3 : Se préparer à l'entretien, accompagnement individualisé réalisé par téléphone	1h30	non

*La partie réalisée à distance, pour les modules 1 et 2, s'appuie sur la plate-forme Syfadis. Les salariés inscrits sur ces modules devront pouvoir s'y connecter.

4 - COÛT DE LA FORMATION

Le coût de chacun des modules 1 et 2 est de 314 € par stagiaire.

Le coût du module 3 est de 305 € par stagiaire.

Pour 2018, ces modules de formation interbranches bénéficient d'une prise en charge à 50% par Uniformation dans le cadre des fonds mutualisés du plan.

2018 : Rappel des modalités de prise en charge pour le plan

Les organismes n'ont plus à présenter une demande d'engagement à Uniformation. Les formations éligibles seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 ainsi que l'En3s dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

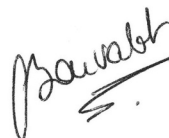
En revanche, pour tous les autres dispositifs (contrats et périodes de professionnalisation, compte personnel de formation, congé individuel de formation...), il convient d'adresser de façon préalable une demande de prise en charge à Uniformation.

Toutes les informations utiles se situent dans le document de synthèse que vous retrouverez sur le site de l'Ucanss : les priorités de financement.

Vos demandes d'inscription sont à réaliser directement via le site de l'Institut 4.10, en passant commande ici.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en première page.

Espérant que cette formation vous apporte satisfaction, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, Madame, Monsieur le Responsable des Ressources Humaines, l'expression de ma considération distinguée.



Carole Bonvalot
Directrice du Développement et de
l'Accompagnement des Ressources Humaines